

## LISTE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2024

- 1-Désignation d'un secrétaire de séance : approuvé (désignation de M. Jean-Marie MIZZON)
- 2-Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mars 2024 : approuvé
- 3-Construction nouvelle résidence rue de la Chapelle – Validation phase APD : **pas de délibération**
- 4-Construction nouvelle halle de tennis – Validation phase APD : approuvé
- 5-Réhabilitation et requalification ancienne halle de tennis – Validation phase APD : **pas de délibération**
- 6-Acquisition de terrains ZI du Kickelsberg : **pas de délibération**
- 7-Renouvellement de bail « Au 106 chez Amanda » : approuvé
- 8-Conventionnement projet STATION E-Borne IRVE (Installation de Recharge pour véhicule électrique) : approuvé
- 9 a)-Réalisation d'emprunt : approuvé
- 9 b) Renouvellement de ligne de trésorerie : **pas de délibération**
- 10-Garantie d'emprunt projet Batigère de création de logements Avenue de Nieppe (ancien presbytère) : approuvé
- 11-Rapport d'activité 2022 du SMITU : acté
- 12-Adhésion de la commune de Rochonvillers au SMIVU Fourrière du Jolibois : approuvé
- 13-Subvention de fonctionnement 2024 aux associations La Pédiatrie Enchantée et Le Souvenir Français : approuvé (montant : 80 € chacune)
- 14-Subvention d'équipement à l'association Basse-Ham Tennis de table : approuvé pour un montant de 1 040 € pour l'acquisition de 2 tables de compétition et de 10 séparations d'aire de jeux (taux d'aide 40 %)
- 15-Requalification ancienne halle de tennis : demande de subvention au titre du fonds vert : **pas de délibération**
- 16 a) -Personnel communal : suppression et création de poste : approuvé (suppression d'un poste de chef de service de police municipale principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024 et création d'un poste de chef de service de police municipale principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024)
- 16 b) – Personnel communal : modification de poste : approuvé (fixation de la durée hebdomadaire de travail d'un poste d'adjoint d'animation à 26 heures 30 à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au lieu de 25 heures 15/semaine)
- 16 c) – Personnel communal : modification de poste : approuvé ((fixation de la durée hebdomadaire de travail d'un poste d'adjoint d'animation à 18 heures 45 à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au lieu de 20 heures 45/semaine)
- 17-Modification budgétaire et remboursement de retenue de garantie : approuvé

Date de mise en ligne : 29/05/2024

Date d'affichage : 29/05/2024